

C A N A D A

PROVINCE DE QUÉBEC

RÉGIE DE L'ÉNERGIE

No : R-3469-2001

Audience sur l'inclusion des coûts d'exploitation
que doit supporter un détaillant en essence ou en
carburant diesel

110765 CANADA LTÉE

(ci-après « Intergaz »)

Requérante de première part

-et-

**ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES
INDÉPENDANTS DU PÉTROLE**

(ci-après « AQUIP »)

Requérante de deuxième part

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS DES REQUÉRANTES
CONCERNANT LA PREUVE EN CHEF DES INTERVENANTES**

**DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PREUVE EN CHEF DE
L'INTERVENANTE CAA QUÉBEC / OPTION CONSOMMATEURS**

- Q1. Veuillez fournir un affidavit à l'appui des allégués factuels contenus dans le mémoire produit sous la pièce CAA-Québec/OC-1. Nous comprenons par ailleurs que cet affidavit sera disponible afin d'être interrogé lors de l'audience de la requête en inclusion.
- Q2. Veuillez fournir les références détaillées aux sources documentaires ayant servi à la confection du tableau produit sous la pièce CAA-Québec/OC-2.
- Q3. Veuillez indiquer le nom et l'adresse de la personne ayant confectionné le tableau produit sous la pièce CAA-Québec/OC-2 afin que cette personne puisse éventuellement être interrogée lors de l'audience de la requête en inclusion.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PREUVE EN CHEF DE L'INTERVENANTE LES ENTREPÔTS COSTCO

- Q1. Veuillez décrire le processus d'échantillonnage des personnes à sonder effectué afin de réaliser le questionnaire Costco et indiquer à partir de quels documents l'échantillonnage a été réalisé ainsi que l'identité de la personne ayant fourni ces documents. Veuillez de plus fournir une copie de ces documents.
- Q2. Veuillez fournir une liste des questions posées lors du sondage déposé en preuve et non reproduites dans le questionnaire Costco. Veuillez également produire les réponses à ces questions.
- Q3. Veuillez indiquer la date à laquelle le sondage a été réalisé.
- Q4. Veuillez produire le taux de réponses au sondage.
- Q5. Veuillez produire tout document original remis à Costco décrivant la méthodologie suivie afin de réaliser le sondage, tout tableau synoptique de croisement en fonction des propriétaires de voiture, de groupes d'âge et des régions du Québec, de même que tout autre document confectionné dans le cadre de ce sondage.
- Q6. Veuillez confirmer que l'affiant, monsieur Serge Lafrance, sera présent lors de l'audience de la requête en inclusion afin que ce dernier puisse être contre-interrogé. Nous comprenons par ailleurs que Monsieur Lafrance sera le seul témoin de votre cliente, Les Entrepôts Costco.

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LA PREUVE EN CHEF DE L'INTERVENANTE DE L'ICPP

- Q1. Veuillez décrire de façon précise la méthodologie utilisée afin de calculer les moyennes contenues au graphique intitulé « Écart avec PME de la Régie ».
- Q2. Veuillez indiquer si les prix du détaillant Shell Canada situé au 195, de Martigny sont calqués sur les prix affichés par l'intervenante Ultramar. Si tel n'est pas le cas, veuillez indiquer en vertu de quelle politique de prix les prix du détaillant ont-ils été établis.
- Q3. Veuillez indiquer, pour la période du 31 octobre 2000 au 3 septembre 2001, les prix et les volumes vendus quotidiennement par le détaillant en question.

Montréal, ce 14 décembre 2001

FASKEN MARTINEAU DuMOULIN s.r.l.
Procureurs des requérantes